



Communauté de Communes
de Desvres-Samer

Département du Pas-de-Calais

Arrondissement de Boulogne-sur-Mer

Extrait du registre des délibérations

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le

ID : 062-200018083-20260625-D6920260625-DE

Séance du 25 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le jeudi vingt-neuf juin à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués le jeudi dix-huit juin, se sont réunis à la salle des Potiers, place des Potiers, à Desvres sous la présidence de Monsieur Christophe FOURCROY

Délibération n°69-2026-06-25

Etaient présents :

M. Dominique CHIVET, M. Christophe GUCHE, Mme Monique GOUDAL, M. Vincent LACHERE, M. Benoît LONGUET, M. Aimé HERDUIN, M. Etienne MAES, M. Jean-Christophe SERGENT, M. Marc DENAVAUT, M. Marc DEMOLLIENS, M. Ludovic DUTRIAUX, Mme Nathalie TELLIER, M. Raymond LEJOSNE, M. Simon LEMAIRE, Mme Anne DACHICOURT, Mme Véronique BALLY, M. Jean-Luc MARCOTTE, M. Christophe COUSIN, M. Jean-Claude RETAUX, M. Philippe DEMOLLIENS, M. Jean-Marc DUFOUR, Mme Anne FOQUET, Mme Anita THOMAS, M. Jackie BAHEUX, M. Mathieu DELATTRE, Mme Colette DUCHATEL, M. Samuel GEST, M. Dominique PAQUES, M. Patrick QUIERTANT, M. Jean-Michel MARTEL, Mme Laurence LEFEBVRE, M. Luc VAN ROEKEGHEM, Mme Cristina BASTIDE, M. Alain LOUVET, Mme Julie WALLE, Mme Maryse BEAUSSE, Mme Fabienne FOURRIER, M. Christophe FOURCROY, M. Didier PAQUES, M. Francis GRANDERIE, M. Joël COQUET, M. André GOUDALLE.

Pouvoirs :

M. Claude PRUDHOMME à M. Francis GRANDERIE
Mme Marylise THILLIEZ à M. Marc DEMOLLIENS
M. Jean-François SAGOT à M. André GOUDALLE
M. Alain MAQUINGHEN à M. Christophe DOUCHAIN
Mme Rebecca CHATILLON à Mme Maryse BEAUSSE

Etait excusé :

M. Dominique CHIVET

Etaient remplacés :

M. Hervé BROUART par M. Vincent HAMY
M. Marc COUSIN par Mme Caroline LECOFFRE
M. Xavier BAILLY par Mme Sylvie THERRY

Etait absente :

Mme Martine GOURNAY-PRUD'HOMME

Secrétaire de séance :

M. Simon LEMAIRE

Nombre de membres en exercice	52
Nombre de membres présents	45
Excusés avec pouvoir à un titulaire	5
Remplacés par un suppléant	3
Excusé	1
Absent	1
Nombre de votes	50

Délibération n°69-2026-06-25

Objet : Règlement des tablettes

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code général de la fonction publique,

Vu l'avis favorable à l'unanimité du bureau communautaire en date du 21 mai 2026,

Considérant :

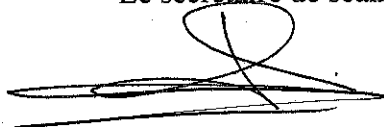
- La volonté de la Communauté de communes de Desvres Samer de moderniser ses pratiques administratives,
- La nécessité de faciliter l'accès des élus aux documents,
- L'objectif de réduction des impressions papier,
- La nécessité d'encadrer l'utilisation des équipements numériques,
- Les obligations en matière de sécurité et de protection des données,

Il est proposé au conseil communautaire de valider le règlement d'utilisation ci-joint sur les conditions de mise à disposition et d'utilisation de tablettes numériques au bénéfice des élus communautaires ainsi qu'à toute personne autorisée par le Président.

Approuvé à l'unanimité par le conseil communautaire

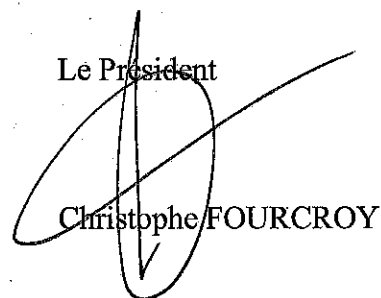
Fait et délibéré à Desvres, le 25 juin 2026

Le secrétaire de séance



Simon LEMAIRE

Le Président



Christophe FOURCROY